FICHE SIGNALÉTIQUE

Date d'émission 20-déc.-2015 **Date de révision** 08-févr.-2016 **Version** 2

1. IDENTIFICATION

Identificateur de produit
Nom du produit BLUESKIN LVC ADHESIVE

Autres moyens d'identification
Code du produit HE574
N° ID/ONU UN1133
Synonymes Aucun

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation
Utilisation recommandée Adhésifs ou enduits d'étanchéité
Utilisations contre-indiquées Aucun renseignement disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
Adresse du fabricant
HENRY COMPANY
999 N. Sepulveda Blvd., Suite 800
El Segundo, CA 90245-2716
Web Site: www.henry.com www.ca.henry.com

Numéro d'appel d'urgence
Téléphone de l'entreprise 800-486-1278
Numéro d'appel d'urgence CHEMTREC: 800-424-9300
CHEMTREC: 703-527-3887
CANUTEC: 613-966-6666

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classification

Statut réglementaire de l'OSHA
Ce produit chimique est considéré comme dangereux selon la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses de 2012 de l'OSHA (29 CFR 1910.1200)

Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)	Catégorie 3
Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)	Catégorie 2
Liquides inflammables	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Vue d'ensemble des procédures d'urgence

Danger

Mentions de danger
Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus
Peut provoquer somnolence ou vertiges
Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée
Liquide et vapeurs très inflammables

Aspect visqueux **État physique** liquide **Odeur** Fort Solvant

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité
Utiliser l'équipement de protection individuelle requis
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation
Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols
Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaude. - Ne pas fumer
Maintenir le récipient fermé de manière étanche
Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception
Utiliser du matériel électrique / de ventilation / d'éclairage antidéflagrant
Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles
Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques
Tenir au frais

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer
Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin
En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer à l'eau/se doucher
Laver les vêtements contaminés avant réutilisation
EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
En cas d'incendie : Utiliser du CO_2, une poudre d'extinction ou une mousse pour l'extinction

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef
Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

HNOC (danger non classé autrement)
Non applicable

Autres informations
Peut être nocif par contact cutané. Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme. Très toxiques pour les organismes aquatiques.

Toxicité aiguë inconnue
17.10458% of the mixture consists of ingredient(s) of unknown toxicity

3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Substance
Non applicable

Mélange

Nom chimique	No. CAS	% en poids
Methyl acetate *	79-20-9	30 - 60
Synthetic Polymer Blend *	Propriétaire	15 - 40
Hexane *	110-54-3	7 - 13
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- *	98-56-6	7 - 13
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic *	64742-52-5	3 - 7
Cyclohexane *	110-82-7	1 - 5

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

Produit contenant une huile minérale dont l'extrait DMSO est inférieure à 3 %, mesuré selon la méthode IP 346

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins

Conseils généraux En cas d'accident ou de malaise, obtenir immédiatement une consultation médicale (montrer le mode d'emploi ou la fiche signalétique, si possible). Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec les yeux Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau. Après le rinçage initial, retirer les verres de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon beaucoup d'eau tout en retirant tous les vêtements et toutes les chaussures contaminés. Si les symptômes persistent, appeler un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Si la respiration est irrégulière ou a cessé, administrer la respiration artificielle. Éviter un contact direct avec la peau. Utiliser une barrière pour effectuer du bouche à bouche. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

Ingestion Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Ne pas provoquer de vomissements sans une consultation médicale. Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins Aviser le personnel médical de l'identité du produit afin qu'ils prennent les dispositions nécessaires pour assurer leur sécurité.

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau. Somnolence. Vertiges.

Indication des éventuels besoins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note aux médecins Calmer la victime et la couvrir chaudement. Traiter en fonction des symptômes.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés
Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat. Poudre chimique sèche, CO2, sable, terre, eau pulvérisée ou mousse régulière.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser un jet d'eau solide pour éviter la dispersion et la propagation du feu.

Dangers particuliers associés au produit chimique

Les vapeurs peuvent remonter jusqu'à la source d'ignition et causer un retour de flammes. La plupart des vapeurs sont plus lourdes que l'air. Elles se répandront au niveau du sol et se retrouveront dans les zones basses ou confinées (égouts, sous-sols, réservoirs). La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité aux chocs	Aucun.
Sensibilité aux décharges électrostatiques	Aucun.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Déplacer les contenants du lieu de l'incendie s'il est possible de le faire sans risque.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éliminer toutes les sources d'inflammation. Évacuer le personnel vers des endroits sécuritaires. Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Tenir les gens à l'écart des, et contre le vent par rapport aux, déversements/fuites.
Autres informations	La pulvérisation d'eau peut réduire la vapeur, mais elle ne peut empêcher l'inflammation dans des espaces clos.

Précautions pour le protection de l'environnement

Précautions pour le protection de l'environnement	Empêcher l'infiltration dans les cours d'eau, les égouts, les sous-sols ou les endroits clos.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement	Une mousse antivapeur peut être utilisée pour réduire les émanations. Absorber ou couvrir avec de la terre sèche, du sable ou tout autre produit non combustible et transférer dans des contenants.
Méthodes de nettoyage	Utiliser des outils antiétincelles propres pour recueillir le produit absorbé. Endiguer loin à l'avant du déversement liquide pour une élimination ultérieure.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils sur la manutention sécuritaire	Vérifier que la ventilation est adéquate, en particulier dans des zones confinées. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique). Éviter l'accumulation de charges électrostatiques. Utiliser des outils anti-étincelles et du matériel antidéflagration. Tout équipement utilisé lors de la manutention du produit doit être mis à la terre. Utiliser avec une ventilation locale. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conditions d'entreposage	Conserver les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien ventilé. Conserver dans des contenants correctement étiquetés. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, des flammes et autres sources d'inflammation (c.-a-d., veilleuses, moteurs électriques et électricité statique).
Matières incompatibles	Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.

8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Paramètres de contrôle

Directives relatives à l'exposition .

Nom chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
Methyl acetate 79-20-9	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m³	IDLH: 3100 ppm TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m³ STEL: 250 ppm STEL: 760 mg/m³
Hexane 110-54-3	TWA: 50 ppm S*	TWA: 500 ppm TWA: 1800 mg/m³	IDLH: 1100 ppm TWA: 50 ppm TWA: 180 mg/m³
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- 98-56-6	TWA: 2.5 mg/m³ F	TWA: 2.5 mg/m³ F TWA: 2.5 mg/m³ dust	-
Cyclohexane 110-82-7	TWA: 100 ppm	TWA: 300 ppm TWA: 1050 mg/m³	IDLH: 1300 ppm TWA: 300 ppm TWA: 1050 mg/m³

NIOSH IDLH Dangereux immédiatement pour la santé ou la vie

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques).

Protection de la peau et du corps Porter des gants de protection et des vêtements de protection.

Protection respiratoire En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, vous devez porter une protection respiratoire approuvée NIOSH/MSHA. Des respirateurs à pression positive à adduction d'air pur peuvent être requis pour des concentrations élevées de contaminants atmosphériques. Une protection respiratoire doit être fournie conformément à la réglementation locale en cours.

Considérations générales sur l'hygiène Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide		
Aspect	visqueux	**Odeur**	Fort Solvant
Couleur	beige	**Seuil olfactif**	Aucun renseignement disponible

Propriété	Valeurs	Remarques • Méthode
pH	Aucun renseignement disponible	
Point de fusion / point de congélation	Aucun renseignement disponible	
Point d'ébullition / intervalle d'ébullition	> 56 °C / 133 °F	
Point d'éclair	-23 °C / -9 °F	Méthode Tag en vase fermé
Taux d'évaporation	> 1	
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucun renseignement disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
Limite supérieure d'inflammabilité:	16	
Limite inférieure d'inflammabilité	1.2	
Pression de vapeur	33 kPa	@ 25 °C

Densité de vapeur	~2.8	
Densité relative	0.92	
Solubilité dans l'eau	légèrement soluble	
Solubilité dans d'autres solvants	Aucun renseignement disponible	
Coefficient de partage	Aucun renseignement disponible	
Température d'auto-inflammation	255 °C / 491 °F	
Température de décomposition	Aucun renseignement disponible	
Viscosité cinématique	> 100 mm2/s	@ 40 °C
Viscosité dynamique	Aucun renseignement disponible	
Propriétés explosives	Pas un explosif	
Propriétés comburantes	Non applicable	

Autres informations

Point de ramollissement	Aucun renseignement disponible
Masse moléculaire	Aucun renseignement disponible
Teneur en COV (%)	Aucun renseignement disponible
Densité	Aucun renseignement disponible
Masse volumique apparente	Aucun renseignement disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité
Aucune donnée disponible

Stabilité chimique
Stable dans les conditions d'entreposage recommandées.
Possibilité de réactions dangereuses
Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter
Chaleur, flammes et étincelles. Matières incompatibles.
Matières incompatibles
Acides forts. Agents oxydants forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux
La décomposition thermique peut mener à la production de gaz et de vapeurs toxiques et corrosifs.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
Contact avec les yeux	Irritant pour les yeux.
Contact avec la peau	Irritant pour la peau.
Ingestion	Aucune donnée disponible.

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Methyl acetate 79-20-9	> 5 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	= 16000 ppm (Rat) 4 h
Hexane 110-54-3	= 25 g/kg (Rat)	= 3000 mg/kg (Rabbit)	= 48000 ppm (Rat) 4 h
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- 98-56-6	= 13 g/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	= 33 mg/L (Rat) 4 h
Cyclohexane 110-82-7	= 12705 mg/kg (Rat)	> 2000 mg/kg (Rabbit)	= 13.9 mg/L (Rat) 4 h

Informations sur les effets toxicologiques

Symptômes Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux. L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges. Toux ou respiration sifflante. Peut causer une irritation de la peau.

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Sensibilisation Aucun renseignement disponible.
Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.
Cancérogénicité La classification comme cancérogène ne doit pas s'appliquer s'il peut être établi que la substance contient moins de 3 % de DMSO, mesuré selon la méthode IP 346. La présente note ne s'applique qu'à certaines substances complexes dérivées du pétrole reprises à l'annexe I. Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	A2	Group 1	-	X

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)
A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain
CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme
OSHA (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis)
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté.
STOT - exposition unique Organes cibles. Appareil respiratoire. Système nerveux central.
STOT - exposition répétée Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxicité chronique Éviter une exposition répétée.
Effets sur les organes cibles Système nerveux central, Yeux, Système nerveux périphérique (SNP), Appareil respiratoire, Peau.
Effets neurologiques Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocive ou mortelle.
Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité - Renseignements sur le produit

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH .
ETAmél (orale) 13,438.00 mg/kg
ETAmél (cutané) 4,994.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard) 376.70 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur) 84,964.00 mg/l

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité
Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme

17.10819 % of the mixture consists of components(s) of unknown hazards to the aquatic environment

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Crustacés
Methyl acetate 79-20-9	120: 72 h Desmodesmus subspicatus mg/L EC50	295 - 348: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through 250 - 350: 96 h Brachydanio rerio mg/L LC50 static	1026.7: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Hexane 110-54-3	-	2.1 - 2.98: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 flow-through	1000: 24 h Daphnia magna mg/L EC50
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- 98-56-6	-	11.5 - 15.8: 48 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static	3.68: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Distillates, petroleum, hydrotreated heavy naphthenic 64742-52-5	-	5000: 96 h Oncorhynchus mykiss mg/L LC50	1000: 48 h Daphnia magna mg/L EC50
Cyclohexane	500: 72 h Desmodesmus	3.96 - 5.18: 96 h Pimephales	400: 24 h Daphnia magna mg/L

110-82-7	subspicatus mg/L EC50	promelas mg/L LC50 flow-through 23.03 - 42.07: 96 h Pimephales promelas mg/L LC50 static 24.99 - 44.69: 96 h Lepomis macrochirus mg/L LC50 static 48.87 - 68.76: 96 h Poecilia reticulata mg/L LC50 static	EC50

Persistance et dégradabilité
Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation

Nom chimique	Coefficient de partage
Methyl acetate 79-20-9	0.18
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- 98-56-6	3.7
Cyclohexane 110-82-7	3.44

Autres effets néfastes
Aucun renseignement disponible

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes de traitement des déchets

Élimination des déchets Sous sa forme commerciale, ce produit est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261).

Emballage contaminé Ne pas réutiliser le contenant.

États-Unis - numéro de déchet EPA D001

Nom chimique	RCRA	RCRA - Critère d'inscription	RCRA - Déchets de série D	RCRA - déchets de série U
Cyclohexane 110-82-7	-	-	-	U056

Ce produit contient une ou plusieurs substances qui sont inscrites auprès de l'État de la Californie comme un déchet dangereux.

Nom chimique	Statut de déchets dangereux de la Californie
Methyl acetate 79-20-9	Toxic Ignitable
Hexane 110-54-3	Toxic Ignitable
Cyclohexane 110-82-7	Toxic Ignitable

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT

N° ID/ONU UN1133
Nom officiel d'expédition Adhésifs
Classe de danger 3
Groupe d'emballage II
Dispositions particulières 149, B52, IB2, T4, TP1, TP8
Désignation UN1133, Adhesives, 3, II
Numéro du guide des mesures d'urgence 128

TMD

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhésifs
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Désignation	UN1133, Adhesives, 3, II

IATA

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhesives
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
Code ERG	3L
Dispositions particulières	A3
Désignation	UN1133, Adhesives, 3, II

IMDG

N° ID/ONU	UN1133
Nom officiel d'expédition	Adhesives
Classe de danger	3
Groupe d'emballage	II
EmS-N°	F-E, S-D
Polluant marin	Ce produit contient un produit chimique qui est inscrit comme polluant marin selon l'IMDG/l'OMI
Désignation	UN1133, Adhesives, 3, II, (-23°C c.c.)

15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

Inventaires internationaux

TSCA	Est conforme à (aux)
LIS/LES	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	Est conforme à (aux)
IECSC	Est conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

Légende :

TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Règlements fédéraux aux États-Unis

SARA 313

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

Nom chimique	SARA 313 - Valeurs de seuil %
Hexane - 110-54-3	1.0
Cyclohexane - 110-82-7	1.0

SARA 311/312 Catégories de dangers

Danger aigu pour la santé	Oui
Danger chronique pour la santé	Oui
Risque d'incendie	Oui

Risque de décompression soudaine Non
Danger de réaction Non

CWA (Loi sur la qualité de l'eau)
Ce produit contient les substances suivantes qui sont des polluants réglementés conformément à la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom chimique	CWA - Quantités à déclarer	CWA - Polluants toxiques	CWA - Polluants prioritaires	CWA - Substances dangereuses
Cyclohexane 110-82-7	1000 lb	-	-	X

CERCLA
Sous sa forme commerciale, ce produit contient une ou plusieurs substances réglementées comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive Environnemental Response Compensation and Liability Act) (40 CFR 302)

Nom chimique	Quantités à déclarer de substances dangereuses	CERCLA/SARA - Quantité à déclarer	Quantité à déclarer (RQ)
Hexane 110-54-3	5000 lb	-	RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
Cyclohexane 110-82-7	1000 lb	-	RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ

États-Unis - Réglementations des États

Proposition 65 de la Californie
Ce produit ne contient aucun produit chimique de la Proposition 65

Règlements d'État sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
Methyl acetate 79-20-9	X	X	X
Hexane 110-54-3	X	X	X
Benzene, 1-chloro-4-(trifluoromethyl)- 98-56-6	X	-	X
Cyclohexane 110-82-7	X	X	X

Renseignements de l'étiquette de l'EPA américaine
Numéro d'homologation des pesticides de l'EPA Non applicable

16. AUTRES RENSEIGNEMENTS, Y COMPRIS LA DATE DE PRÉPARATION DE LA DERNIÈRE RÉVISION

NFPA **Risques pour la santé** 2 **Inflammabilité** 3 **Instabilité** 0 **Propriétés physiques et chimiques** -

HMIS **Risques pour la santé** 2* **Inflammabilité** 3 **Dangers physiques** 0 **Protection individuelle** X

Légende Étoile des risques chroniques ** = Danger chronique pour la santé*

Date d'émission 20-déc.-2015
Date de révision 08-févr.-2016
Note de révision
Aucun renseignement disponible

Avis de non-responsabilité
Les renseignements contenus dans cette fiche signalétique sont corrects à notre connaissance, sur la base de nos connaissances à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre

substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte.

Fin de la fiche signalétique